

Le 19 septembre 2016

## Alzheimer : une nouvelle piste pour la recherche

A l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la maladie d'Alzheimer, la Fondation de l'Avenir et Harmonie Mutuelle s'engagent pour la 7<sup>e</sup> année consécutive. Site d'info : [stop-alzheimer.org](http://stop-alzheimer.org)

Les deux entités remettront le 21 septembre 2016 dans les locaux de la Mutualité Française le **Prix Harmonie Mutuelle Alzheimer** au **docteur Benjamin Calvet**, pour soutenir son étude sur la **stimulation neuronale par tDCS**.

### Le projet de recherche de Benjamin Calvet :

- Médecin psychiatre et chercheur en santé mentale au Centre Hospitalier Esquirol de Limoges -

En accompagnant financièrement l'étude du docteur Calvet - « *De l'effet de la technique de stimulation neuronale par tDCS sur les cognitions et la fragilité de personnes souffrant d'une maladie d'Alzheimer* »

- la Fondation de l'Avenir et Harmonie Mutuelle poursuivent leur engagement dans la recherche.

La technique de stimulation transcrânienne à courant direct (tDCS) repose sur le principe d'une électrostimulation externe du cerveau qui permet de moduler « l'excitabilité neuronale » : une anode excitatrice (l'électrode par laquelle entre le courant) et une cathode inhibitrice (l'électrode par laquelle sort le courant) sont positionnées sur le crâne aux endroits correspondants aux zones corticales dont le fonctionnement doit être influencé.

L'étude clinique randomisée en aveugle du docteur Benjamin Calvet, qui débutera en janvier 2017, poursuit deux objectifs :

- Evaluer l'intérêt de la technique de stimulation neuronale par tDCS dans le traitement des déclinés cognitifs (intellectuels) observés dans la maladie d'Alzheimer ;
- Evaluer la faisabilité de la mise en œuvre de la stimulation neuronale par tDCS en pratique courante dans cette population, grâce à la réalisation de tests permettant d'évaluer l'effet des traitements et la capacité des sujets à supporter les conditions de stimulation.

Actuellement, la prise en charge de la maladie d'Alzheimer consiste à développer des programmes de prévention multi-domaines, notamment pour réduire les indices de fragilité, qui incluent activité physique et neurostimulation par stimulation cognitive. La notion de fragilité associe les critères suivants : sédentarité, perte de poids récente, épuisement ou fatigabilité, baisse de la force musculaire et vitesse de marche lente. Un sujet âgé est considéré comme fragile s'il présente au moins trois de ces cinq critères.

L'hypothèse du Docteur Benjamin Calvet est la suivante : la stimulation par tDCS pourrait avoir un effet sur les critères de fragilité liés au risque de chute. Cet effet n'a jamais été exploré avec cette technique. Chez le patient souffrant de troubles neurocognitifs majeurs, son usage pourrait être supérieur ou compléter la stimulation cognitive.

### Contact presse

Alexandre Séguès, responsable communication de la Fondation de l'Avenir  
Tél. : 01 40 43 63 27 - [asegues@fondationdelavenir.org](mailto:asegues@fondationdelavenir.org)

## Les projets soutenus grâce au Prix Harmonie Mutuelle Alzheimer

Le partenariat entre Harmonie Mutuelle et la Fondation de l'Avenir est issu d'une volonté de répondre aux besoins des chercheurs. Il a déjà démontré, par **des brevets et des publications**, sa capacité à les accompagner au cours de leurs travaux.

**Depuis 2010, six projets ont été soutenus autour de quatre axes de recherche :**

- Diagnostiquer plus tôt la maladie ;
- Mieux comprendre le fonctionnement de la mémoire ;
- Développer de nouvelles thérapies ;
- Approfondir la connaissance de la maladie.

### **Axe 1 : Diagnostiquer plus tôt la maladie**

- Projet du docteur Sylvie Chalon (Inserm/UFR de Pharmacie de Tours) soutenu en 2010, sur de nouveaux traceurs au service de l'imagerie TEP ;
- Projet de Caroline Hommet (professeur de Gériatrie à Tours) soutenu en 2013, sur les phénomènes inflammatoires qui se produisent dans la maladie d'Alzheimer pour établir une relation entre l'importance de ces phénomènes et la charge des dépôts amyloïdes.

### **Axe 2 : Mieux comprendre le fonctionnement de la mémoire**

- Projet du Docteur Emmanuel Barbeau (chercheur au CNRS de Toulouse) soutenu en 2014, sur une approche diagnostic par l'évaluation de la mémoire de reconnaissance.

### **Axe 3 : Développer de nouvelles thérapies**

- Projet de Guylène Page (professeur d'université en biologie cellulaire et applications bio thérapeutiques au CHU de Poitiers) soutenu en 2011, sur les défenses naturelles du système nerveux central ;
- Projet du professeur Denys Fontaine (neurochirurgien au CHU de Nice) soutenu en 2015, sur la stimulation cérébrale profonde (SCP) pour améliorer les performances mnésiques ou ralentir le déclin cognitif des patients atteints de démence.

### **Axe 4 : Approfondir la connaissance de la maladie**

- Projet du docteur Aurélie Mouton (chercheur à l'Inserm de Créteil) soutenu en 2012 sur les sources du comportement agressif dans la maladie d'Alzheimer.

## À propos de la Fondation de l'Avenir pour la recherche médicale appliquée

*Créée en 1987 par la Mutualité et reconnue d'utilité publique, la Fondation de l'Avenir encourage et soutient la recherche médicale appliquée, passerelle indispensable entre la recherche fondamentale et l'application aux patients.*

*En partenariat avec les établissements de soins mutualistes, elle développe l'innovation dans les pratiques de soins et l'accompagnement pour les malades d'aujourd'hui.*

*Forte de ses 60 000 donateurs particuliers et de ses partenaires, la Fondation de l'Avenir dessine, avec des équipes de recherche majoritairement publiques, les pratiques médico-chirurgicales de demain. La Fondation a financé plus de 1 000 projets de recherches depuis son origine. Elle a contribué à des découvertes majeures à retombées internationales, telles que la stimulation cérébrale profonde pour le traitement des symptômes de la maladie de Parkinson, la destruction des calculs rénaux par ultrason ou la greffe de cellules cardiaques dérivées de cellules souches embryonnaires humaines.*

## À propos d'Harmonie Mutuelle 1ère mutuelle santé de France

*Harmonie Mutuelle a pour vocation de permettre l'accès à des soins de qualité pour tous. Elle propose une protection complète accessible à tous à travers une gamme de garanties (complémentaire santé, prévoyance via Mutex, assistance et accompagnement de la personne, épargne-retraite) et de services performants à l'intention des particuliers, entreprises, professionnels indépendants et TPE. En se positionnant comme acteur global de santé, Harmonie Mutuelle dépasse la seule logique assurantielle. Pour cela, elle :*

- *développe des actions de prévention et de promotion de la santé pour accompagner ses adhérents, tout au long de la vie, à être acteurs de leur santé ;*
- *propose un accès à des réseaux de professionnels conventionnés d'opticiens (Kalivia Optique), d'audioprothésistes (Kalivia Audio) et de chirurgiens-dentistes offrant des conditions tarifaires optimisées ;*
- *structure son réseau de services, de soins et d'accompagnement mutualistes (SSAM) ;*
- *apporte son aide aux adhérents confrontés à des difficultés à travers son service d'action sociale ;*
- *soutient des œuvres et projets humanistes et solidaires : Prix littéraire Solidarité, actions d'aide aux personnes présentant un handicap, projets de recherche contre la maladie d'Alzheimer...*

*Harmonie Mutuelle, c'est plus de 4,3 millions de personnes protégées représentées par 1 730 élus au sein des instances de la mutuelle (assemblée générale, commissions, etc.), 55 000 entreprises adhérentes, 4 600 collaborateurs, plus de 250 agences, 2,5 milliards d'euros de cotisations santé.*

### **Contact presse**

**Alexandre Séguès, responsable communication de la Fondation de l'Avenir**  
Tél. : 01 40 43 63 27 - [asegues@fondationdelavenir.org](mailto:asegues@fondationdelavenir.org)